

46° BIATHLON DE L'UNOR

dimanche 21 janvier 2024

Le Semnoz (Haute-Savoie)



***L'AOR74 et l'UDASOR 74
en partenariat avec les Dragons d'Annecy***



ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE HAUTE-SAVOIE UNOR - AOR 74

46° CHALLENGE DE SKI DE L'AOR 74 BIATHLON NATIONAL DE L'UNOR

21 janvier 2024

Règlement

Le Biathlon National de l'UNOR organisé par l'AOR 74 est ouvert aux **militaires** de Réserve et d'Active des trois armées et de la gendarmerie, de toutes régions et de l'étranger. Il est également ouvert aux **civils**. Il est effectué par équipes de 3, en pas alternatif ou skating (armes fournies au Pas de tir). Une course de ski de fond est également organisée, avec tir à la carabine pour les plus de 14 ans.

Classements

- Classement individuel et par équipe militaire de Réserve (Officiers de Réserve ou mixte Officiers / Sous-officiers de Réserve),
- Classement individuel et par équipe militaire d'Active (Officiers d'Active ou mixte Officiers / Sous-officiers d'Active),
- Classement individuel et par équipe civile ou mixte civile / militaire,
- Classements individuels Dames, enfants et adolescents.

Organisation de l'épreuve

- Circuit de 10 km en 2 boucles de 5 km, par équipe de 3, avec deux tirs de 5 cartouches à la carabine 22 LR, en position couchée,
- Chaque cible ratée donne lieu à un tour de pénalité de 150 m,
- Circuit de 5 km pour ceux qui le souhaitent (avec un tir de 5 cartouches, en position couchée pour les plus de 14 ans),
- Les carabines (et cartouches) sont fournies au pas de tir mais les concurrents possédant une arme personnelle peuvent concourir avec celle-ci,
- Entraînement au tir possible le samedi 20 janvier après-midi de 13h30 à 16 h (cartouches vendues sur place) pour les candidats ayant retiré leur dossard.

Assurances

- Tous les participants doivent prendre toutes les dispositions pour eux-mêmes et leur famille (les personnels d'active, selon règlement en vigueur).

Lieu et horaires

- Les épreuves se déroulent le dimanche 21 janvier 2024 sur le circuit tracé par la station du Semnoz,
- Accueil au Centre Nordique, départ et arrivée à proximité,
- Pour le Biathlon, le premier départ est donné à 9 h précises (briefing au départ à 8h50),
- Les départs sont individuels (temps de l'équipe = somme des trois temps),
- Les dossards sont à retirer le samedi à partir de 10h ou le dimanche matin à partir de 8 h,
- Résultats seront proclamés le dimanche vers 12 h, sur le plateau Départ / Arrivée.

Inscriptions (uniquement par correspondance)

- Le **dossier complet** doit être parvenu à l'AOR 74 pour le **mercredi 17 janvier 2024** au plus tard. Aucune inscription ne pourra être prise sur place.
- Le dossier comprend le **bulletin d'engagement, un chèque à l'ordre de l'AOR74, un certificat médical** de non contre-indication à la pratique compétitive du ski de fond datant de moins d'un an (ou une copie de licence FFS ou certificat médical militaire : loi du 23 mars 1999 – Art 6). Le pass sanitaire personnel pourrait être exigé au moment du retrait de son propre dossard si la loi l'exigeait (comme en 2022).
- Les équipes incomplètes sont complétées par les inscriptions individuelles. Aucun changement de dossard n'est possible.

Droits d'inscription et repas du dimanche (*Inscription préalable obligatoire*)

- Les droits d'inscription à la course sont de 15 € pour les 18 ans et plus, 7 € jusqu'à 18 ans et pour les étudiants,
- Le prix du repas du dimanche midi est de 28 € tout compris pour les plus de 15 ans, 13 € jusqu'à 16 ans,
Il a lieu vers 13 h au restaurant Le Châtillon, à proximité de la course,
Menu savoyard : charcuterie de pays, tartiflette, salade verte, dessert, vin et café.

Hébergement

- Non géré par l'organisation
- Réservation au Cercle-Mess d'Annecy pour les personnels de la défense par <https://e-hotel.portail-e-soutien.fr/connexion>

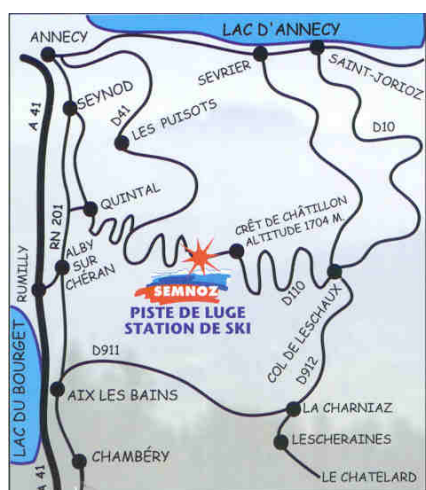
Transports et déplacements

- Les concurrents se déplaçant par voie ferrée et *ayant signalé leur heure d'arrivée* seront attendus en gare d'Annecy par les membres de l'AOR 74
- Le retour du Semnoz vers la gare d'Annecy sera assuré de la même façon le dimanche après-midi.

Accès

Le plus facile :

Annecy puis D41 (près de l'hôtel de police), la direction du Semnoz est indiquée



Renseignements

- Capitaine (R) Pierre SERVET
tel 06 09 81 06 55
- Ingénieur en Chef (R) Alain COURTOIS
tel 06 73 44 28 55

e-mail : aor74@laposte.net

site internet : aor74.free.fr

AOR 74/DMD – 1 rue de l'Intendance – 74000
ANNECY

Avec le soutien de



et des entreprises et organismes :